

SAINT-JACQUES : VILLE SOLIDAIRE



La famille est au cœur des actions menées par la Ville dans le domaine de la solidarité : garde d'enfants, logements pour tous, aides à domicile...

La solidarité ne se décrète pas, elle se vit au quotidien. Preuve en est avec les actions mises en place par la commune en faveur des personnes les plus démunies.



Un diagnostic de l'accessibilité des établissements recevant du public est en cours d'élaboration.

« Etre solidaire, c'est aider les personnes notamment les plus fragiles à trouver leur place dans la société, à accéder aux droits élémentaires, et leur permettre de développer leurs projets. Mais c'est aussi corriger des inégalités et favoriser la cohésion sociale pour mieux vivre ensemble. » La solidarité est bien au cœur des préoccupations d'Annie Malardé, adjointe au Maire en charge de la solidarité avec ses collègues S. Chevrollier, D. Crestin, M. Crespel, P. Cloitre, S. Bajgar, M. Ducamin, E. Lemoine, F. Edom et F. Lucas. Pour mettre en musique et favoriser les actions en faveur des ménages, la ville de Saint-Jacques développe des services gérés en interne et soutient des initiatives portées par des acteurs associatifs et autres mouvements. Divers services sont proposés aux jacquolandins par la Ville.



Annie Malardé (à droite), adjointe à la solidarité, Mielle Massot, Vice-présidente du Conseil Général et Emmanuel Couet, Maire, lors de l'inauguration des 17 logements pour jeunes adultes handicapés au cœur du quartier du Pigeon-Blanc.



L'équipe petite enfance entoure les "grands" de la crèche qui fêtent leur départ vers l'école maternelle.

Le service petite enfance

Quartier de la Morinais, l'Espace Flora Tristan réunit sous un même toit une crèche collective de 32 places ainsi qu'une halte-garderie de 16 places. Une crèche familiale avec 17 assistantes maternelles accueille également 35 enfants. « Les parents apprécient ce mode de garde. C'est un service souple. Les assistantes maternelles sont des professionnelles formées qui ont le soutien d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une puéricultrice », observe l'élue. Par ailleurs une halte-garderie de 16 places est située dans le quartier du Pigeon-Blanc.

L'an dernier, quelques 232 enfants ont fréquenté ces services municipaux de la petite enfance dont une grande part du budget de fonctionnement est supportée par la Ville. « Nous répondons au plus juste aux besoins des familles. Sur l'accueil municipal, 50% des demandes sont satisfaites contre seulement 10% au niveau national », se réjouit l'élue. Un système de points est mis en place pour l'attribution des places disponibles en crèches collective et familiale. Il prend en compte divers critères sociaux : situation financière du ménage, composition du foyer, nombre d'enfants à charge, etc. Un contrat de réservation est également instauré pour l'accueil en halte-garderie. Toutefois quelques places disponibles sont gardées afin de répondre à des besoins ponctuels.

Le point accueil emploi (PAE)

C'est un service de proximité qui accueille les personnes à la recherche d'informations professionnelles et de formations. Erèll Géré-Baril, responsable du PAE, collecte et met diverses in-

formations à la disposition du public : offres de l'ANPE, offres locales, documentation sur les métiers, sur les formations... A son actif également en faveur des demandeurs d'emploi : organisation



Le PAE accompagne la recherche d'emploi.

de rencontres avec des employeurs, accompagnement d'aide à la recherche de travail (prise de contacts avec les entreprises, suivi des personnes sur les entretiens et les postes de travail), accompagnement individualisé des personnes sans qualification, aide à la rédaction du curriculum vitæ et de la lettre de motivation, conseils à l'entretien d'embauche. Mais aussi organisation d'ateliers d'initiation à l'informatique en partenariat avec la médiathèque, mise à jour d'un répertoire des entreprises implantées sur la commune... Par ailleurs, des vélos sont prêtés aux demandeurs d'emploi pour faciliter leurs déplacements et courant 2010, des petits-déjeuners réunissant des employeurs et des demandeurs d'emploi sont prévus. L'an dernier, le PAE a enregistré 1 656 passages avec une moyenne de 149 demandeurs d'emploi par mois. L'augmentation du nombre d'inscription a bondi de 4% par rapport à 2007 (+36% chez les hommes).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Cet établissement public communal accueille, informe et oriente toute personne confrontée à une difficulté de la vie. Son budget est de 200 000 € (dont 50% de subventions de la commune). Le CCAS participe notamment à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, aide aux personnes âgées...) et intervient dans l'aide sociale facultative (secours d'urgence, prêts sans intérêt, aides alimentaires, etc.). Le service logement social instruit les demandes et propose les candidatures aux bailleurs sociaux (aujourd'hui 800 logements sociaux sur la ville, 1 000 à la fin 2010). Le CCAS organise chaque année le repas des Anciens et envisage au printemps prochain un voyage avec l'association nationale des chèques vacances. Il gère également des jardins familiaux et projette la création de jardins partagés à la Basse-Chevrolois pour satisfaire toutes les demandes en attente.

Les services municipaux ainsi que leurs partenariats ont évolué au fil des années. Les efforts de la Ville pour accompagner les évolutions socio-économiques se poursuivront pour répondre le plus justement possible aux enjeux à venir.

■ PC



La place des aînés dans notre commune un des sujets de réflexion pour la commission solidarité.